



Le 20 octobre 2014

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl : fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

Compte rendu CTL du 20 octobre 2014

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO Laure Alentado, Catherine Durand, Rachel Sugneau et Jean Marc Vannucci.

FO fait une déclaration liminaire (en annexe).

Mme Dupuy répond qu'elle n'a pas d'éléments de réponse particuliers sur les points soulevés par FO notamment les heures d'ouverture au public du réseau.

Elle confirme la suppression de 2000 emplois et annonce que l'effort sera très important pour nous, qu'il sera supérieur à celui de l'an passé et qu'il sera sans doute composé de 2 chiffres.

FO répond que l'os a été attaqué depuis longtemps au niveau emplois, que va t'on attaquer en 2015 ???

1) Approbation du PV du CTL du 12 juin 2014

Solidaires souhaite qu'une phrase relative à l'insatisfaction des agents vis à vis du travail de la formation professionnelle au niveau local soit ajoutée au motif que la question 1 du baromètre social le relate. Les élus FO prennent cette demande comme une attaque directe envers le travail de leur secrétaire départementale et ont décidé de s'abstenir lors du vote du PV.

Jamais FO ne s'est permis de critiquer le travail de l'ancienne responsable de la formation professionnelle parce qu'elle était militante Solidaires malgré les défaillances reconnues du service à l'époque.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR		1	1
CONTRE			
ABSTENTION	4		

2) Restructuration du réseau départemental

➤ Fermeture de Val de Meuse

La direction avance les raisons suivantes pour expliquer la fermeture :

- logique de soutenabilité des missions en terme d'amélioration du service rendu et de conditions de vie au travail (sécurité dans le poste et insertion des agents dans des services plus importants)
- insalubrité des locaux qui n'est pas une raison fondamentale malgré tout

Une permanence d'une demie journée par semaine est prévue à la maison des services. FO demande quelles en seront les modalités : durée, volontariat...

Mme Dupuy répond que cette permanence sera maintenue en fonction de la fréquentation et qu'une clause de revoyure est prévue au 30 septembre 2015.

Le trésorier de Bourbonne décidera seul de l'agent qui effectuera cette permanence, à savoir que Mme Raincourt sera privilégiée.

Solidaires explique que la trésorière de Val de Meuse souhaite y être maintenue pour assurer un service de proximité. FO et CFDT se sont étonnés de cette remarque car il semblerait que pour des raisons personnelles, la résidence de Chaumont l'arrangeait plus.

FO souligne malgré tout qu'il est grave que les agents arrivent à se satisfaire de la fermeture de leur poste en raison d'absence d'effectifs et dénonce la destruction du service public par la suppression d'un point d'ancrage des finances publiques.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE	4	1	1
ABSTENTION			

Un CTL sera re convoqué puisque l'ensemble des OS a voté contre. FO ne s'y rendra pas puisque l'administration ne modifiera pas sa décision.

➤ Transfert de l'activité du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Châteauvillain vers le SIP de Chaumont

Ce transfert n'a aucune conséquence RH pour Châteauvillain car pas de transfert de postes. Mais par conséquent, aucun agent ne sera transféré au SIP de Chaumont.

Le constat d'un départ d'agent, de vacances de postes, de difficultés métiers et d'élus locaux qui se sont émus de la situation de la trésorerie, a entraîné le maintien unique de l'activité SPL sur Châteauvillain.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE		1	
ABSTENTION	4		1

FO s'est abstenu en raison du contexte RH très particulier de Châteauvillain qui fait que l'on ne pouvait pas laisser les agents dans cette situation ; cela étant l'absence de transfert d'un emploi vers le SIP fait qu'il n'était pas possible de voter en faveur de ce projet.

3) Questions diverses

- Pôles civiliste (rapprochement du pôle enregistrement-SPF) : FO interpelle la direction sur le devenir de « l'expérimentation » débutée en février 2013 et toujours pas terminée à ce jour. L'ensemble des acteurs ne se sent pas soutenu par le pôle fiscal et est complètement démuné. L'accueil enregistrement est une mission très technique, les collègues de l'enregistrement n'ont pas les moyens humains et en temps pour former les collègues du SPF, qui ne le souhaitent pas par ailleurs en raison de leur propre charge de travail.

Est-il encore utile de maintenir celle-ci en raison du contexte RH qui affecte le SIE actuellement (vacance d'emploi, maladie...) ? D'autre part, la responsable du SIE doit seule décider des arbitrages d'effectifs entre l'IFU et l'enregistrement.

Cette « expérimentation » a été lancée sans formation, ni information aucune.

Conformément à la ligne nationale, FO DGFIP 52 a demandé à Mme Dupuy de cesser dès à présent celle-ci. Pendant ce temps d'autres font des pétitions...

Mme Dupuy va aller à la rencontre des agents du SPF et du pôle enregistrement (novembre) pour discuter avec eux ; si les structures se sont pas viables, il faudra se poser d'autres questions car on ne peut pas laisser la mission en déshérence.

FO estime qu'il faut arrêter de stresser les agents avec des expérimentations effectuées sans moyens ni organisation et non soutenues au niveau local.

- Paierie départementale : des bruits de couloirs circulent sur le déménagement futur de la paierie départementale au 1er étage de la trésorerie de Chaumont avec une caisse commune, suite au départ d'Hamaris programmé au 1er janvier 2015. On peut légitimement penser que ce déménagement aura lieu, mais la question est posée... La direction confirme un déménagement pour 2015 mais la priorité aujourd'hui est le déménagement d'Hamaris.

Il est d'abord nécessaire de sécuriser la caisse de la trésorerie de Chaumont, caisse qui deviendra commune si la paierie s'installe dans les locaux. Pour information, Mme Dupuy nous annonce le déblocage des crédits nécessaires à la sécurisation de cette caisse. Les travaux pourraient débuter au printemps 2015.

- Perte de rémunération liée à l'harmonisation des régimes indemnitaire des B et C. De nombreux agents ont constaté la perte de 3 à 10 euros bruts par an. Cet arrondi n'était pas connu lors de la communication sur le sujet et le service

RH a fait remonter ce problème à la centrale. Tout perte inférieure à 10 euros brut ne sera pas compensée par contre au delà, une ACF transposition comble l'écart.

FO estime qu'avec le gel du point d'indice des fonctionnaires, c'est encore un coup porté au pouvoir d'achat des agents.

- Indemnité de caisse intégrée à la prime d'accueil, aucune information de la DG n'a été donnée à la direction sur la date de mise en œuvre. Un groupe de travail sur ce sujet se déroule actuellement.
- Solidaires soulève l'inquiétude de la brigade FI quant à son devenir. FO, interloqué, a rectifié et reformulé la question de la brigade FI qui s'interroge sur l'expérimentation du pôle patrimonial et ce qu'elle englobe.
Mme Dupuy a répondu qu'à ce jour cette préfiguration ne démontre rien.
Deux solutions se présentent :
 - rapprochement des agents qui font des Dossiers à Fort Enjeu (DFE) et infra DFE dans une même cellule
 - soulager les cellules Contrôle Sur Pièces (CSP) des SIP en amenant une partie des dossiers vers une cellule dédiée qui fera également de l'ISF.
- SIP SIE de Langres : Demande est faite d'attribuer l'EMR dès que l'agent en charge du recouvrement du SIP est absent. M. Colnot répond que l'agent de l'EMR renforçait principalement le SIP, les trésoreries de Langres et de Prauthoy. Aujourd'hui en raison des nouvelles affectations, il sera amené à renforcer principalement Prauthoy en raison d'un sous effectif (qui sera partiellement comblé par l'arrivée d'un B contractuel au 1er mai 2015) et que celui-ci ira au SIP en fonction des possibilités.
- Accueil du SIP de Chaumont : aucune réaménagement n'est à l'ordre du jour faute de financement, seule la sécurisation de la caisse de la trésorerie sera financée.
- FO évoque l'agression physique dont a été victime un collègue de la TP OPH de Saint Dizier et plus généralement le ressenti des collègues face à l'énervement et l'agressivité des usagers envers eux. Un audit Charte Marianne dans les SIP en ce moment est-il bien approprié ?
- Situation des effectifs du SIP de Joinville : FO demande à la direction de communiquer la situation des effectifs suite au départ programmé de deux agents C au 1er mars 2015 (à savoir que l'un d'eux était en position de détachement à la direction).
- Reclassement des postes comptables : FO s'interroge sur le choix de reclassement de postes comptables de C4 en C3. Mme Dupuy répond que la France entière s'en étonne également mais que le classement fera désormais l'objet d'un examen annuel. Pour l'instant pas d'inquiétude tant qu'aucun arrêté

de reclassement n'est signé.

- Un détachement d'une collègue de la préfecture a été refusé par la DG dans la mesure où il n'y avait pas de quantum disponible, en effet ces quantums sont consommés par des priorités de restructurations (militaires...).

